PROJET D'ORDRE DU JOUR SÉANCE EXTRAORDINAIRE

22 AOÛT 2016

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 AOÛT 2016

- 1.1 Vérification des avis de convocation
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour

2. ADMINISTRATION

- 2.1 Autorisation de signature d'une entente de transaction et quittance relativement au recours intenté par GBD Constructions inc. et le Groupe L'Héritage inc. contre la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac dans le dossier du développement domiciliaire des immeubles Terre-Val et Terre Rybicki
- 2.2 Mandat professionnel à la firme d'avocats Dufresne Hébert Comeau relativement à l'entente de transaction et quittance relativement au recours intenté par GBD Constructions inc. et le Groupe L'Héritage inc contre la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac dans le dossier du développement domiciliaire des immeubles Terre-Val et Terre Rybicki

3. TRANSPORT

3.1 Autorisation de signature de l'entente intermunicipale avec la ville de Sainte-Marthe-surle-Lac relativement à la construction d'une infrastructure de feu de circulation à la limite de la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac à l'intersection du chemin d'Oka et de la rue de L'Érablière

4. URBANISME

4.1 Demande pour la réalisation d'un projet domiciliaire sur le lot 2 128 472 situé à l'intérieur d'un secteur de planification d'ensemble (SPE) conformément au règlement de contrôle intérimaire de la MRC de Deux-Montagnes (RCI-2005-01)

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

6. LEVÉE DE LA SÉANCE